



COMMUNE D'EPALINGES

BUDGET 2010

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 a),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 5 et 6) et au plan comptable qui en fait partie intégrante,
- du règlement du Conseil communal d'Epalinges (art. 104),

la Municipalité soumet à votre examen et à votre approbation le projet de budget pour l'année 2010.

1. PRÉAMBULE

Le budget de fonctionnement 2010 de la commune d'Epalinges laisse apparaître un **excédent de charges présumé de CHF 73'320.00.**

	Budget 2010	Budget 2009	Ecart en CHF	en %
Revenus	35'592'300	33'971'030	+ 1'621'270	+ 4.77
Prélèvements s/fonds et financements spéciaux	- 865'850	- 391'150		
Ecritures internes	- 316'000	- 293'500		
Revenus épurés *	34'410'450	33'286'380	+ 1'124'070	+ 3.38
Charges	35'665'620	33'912'510	+ 1'753'110	+ 5.17
Amortissements	- 836'850	- 580'750		
Ecritures internes	- 316'000	- 293'500		
Charges épurées *	34'512'770	33'038'260	+ 1'474'510	+ 4.46
Excédent de charges (-) / revenus	- 73'320	58'520	- 131'840	- 225.29

* Revenus et charges avec effets sur les liquidités.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les communes doivent souvent composer avec des modifications législatives, mais surtout avec des augmentations de charges plus ou moins imposées par le canton ; 2010 n'y dérogera pas.

En effet, la facture sociale de l'Etat, qui, rappelons-le, a augmenté de 16.54% entre 2007 et 2008 (conséquences directes de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons - RPT) et 13.99% entre 2008 et 2009, va subir une nouvelle progression, estimée à 6.21% par rapport à 2009 (+ CHF 562'110.00).

De plus, les participations au déficit du trafic d'agglomération des TL (+ CHF 83'400.00), ainsi qu'à l'Organisme Médico-Social Vaudois (+ CHF 78'700.00) continuent d'augmenter. Leur impact financier nous oblige à rester continuellement vigilants en matière de dépenses de fonctionnement, sans pour autant négliger les investissements nécessaires à effectuer.

Etant donné que la réglementation actuelle en matière de péréquations intercommunales va arriver à son terme à fin 2010 au plus tard, nous espérons que la révision qui en découlera aura des effets positifs pour Epalinges ou, tout au moins, pas plus lourds financièrement qu'en l'état actuel.

Mais si tel n'est pas le cas et comme l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques va se stabiliser (fin des rattrapages des années antérieures et récession économique), l'établissement d'un budget équilibré deviendra impossible. Le résultat du budget 2010 le démontre déjà.

2. CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses courantes ou les charges épurées ont progressé de **CHF 1'474'510.00 (+ 4.46%)** par rapport à l'exercice budgétaire 2009. L'évolution significative de certaines charges est à relever (liste non exhaustive), soit :

Variations à la baisse	CHF
♦ 314 - Entretien des immeubles, routes et territoire	312'950
♦ 315 - Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	64'300

Variations à la hausse	CHF
♦ 311 - Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	106'700
♦ 313 - Autres fournitures et marchandises	57'600
♦ 318 - Honoraires et prestations de services	112'780
♦ 351 - Facture sociale de l'Etat (voir page suivante), enseignement spécialisé, déficit des TL et trafic régional	635'510
♦ 352 - Alimentation <u>nette</u> au fonds de péréquation (y compris le retour pour les dépenses thématiques)	14'500
♦ 365 - Aides et subventions à des institutions privées (principalement : O.M.S.V.)	62'450
♦ 366 - Aides individuelles (transports scolaires de collège à collège - organisation scolaire)	107'100

2.1 Centre par nature 30 - autorités et personnel

Dans la majorité des cas, une annuité a été accordée dans la limite de la classe et de la fonction de chacun. Une indexation estimée à 1.5% a été portée au budget. L'indice des prix à la consommation se détermine à fin mai et à fin novembre de chaque année.

L'effectif du personnel communal est complété par deux nouveaux postes (un à 100% dès le 01.12.2010 pour le service technique (responsable du patrimoine communal) et un à 50% pour la bibliothèque selon nouvelles conditions appliquées par le canton - convention en cours de finalisation). Un nouvel apprenti agent d'exploitation a également été engagé au service de conciergerie. Le résumé de l'état du personnel communal figure en page 8.

2.2 Centre par nature 31 - biens, services, marchandises

A l'instar de ces dernières années, la Municipalité effectue un contrôle scrupuleux de ces postes qui restent, pour une partie, de sa compétence ou réellement "maîtrisables". Certains paramètres économiques, comme par exemple la hausse du prix des combustibles de chauffage ou des matières premières, occasionnent des frais supplémentaires.

Dans la continuité des exercices précédents, l'entretien du patrimoine communal (routes, trottoirs, bâtiments, places publiques, etc.) doit être le plus régulier possible au risque d'entreprendre, par la suite, des travaux bien plus importants et plus onéreux. Cependant, conformément au règlement sur la comptabilité des communes, les travaux plus onéreux (+ de CHF 50'000.00) figurent au plan des investissements.

2.3 Centre par nature 32 - intérêts passifs

Après la forte augmentation de la dette entre 2001 et 2004 (+ CHF 10.4 mios), les très bons résultats des exercices suivants ont permis de la diminuer dès 2005 (- CHF 10.0 mios à fin 2009) et, par là, de réduire la charge d'intérêts de la dette.

Toutefois, les importants investissements à venir (2010 et 2011) risquent d'inverser cette courbe ces prochaines années. La conjoncture actuelle laisse entrevoir un maintien de taux d'intérêts relativement attractifs. Mais une reprise soudaine de l'économie provoquera le retour à des taux plus élevés ; raison pour laquelle il est impératif de bien étudier chaque renouvellement d'emprunt arrivant à échéance (balance entre liquidités et renouvellement).

2.4 Centre par nature 33 - amortissements

Tout comme en 2008 et 2009, aucun amortissement supplémentaire pour anticiper les prochaines échéances obligatoires plus ou moins proches n'a pu être reconduit en 2010.

Et comme c'était également le cas lors des exercices précédents, étant donné la nouvelle hausse conséquente de la facture sociale et, notamment, l'augmentation des coûts liés aux transports publics et de la participation à l'O.M.S.V., nous avons été contraints de recourir une nouvelle fois au fonds de réserve pour amortissements futurs pour couvrir les amortissements obligatoires budgétisés.

De plus, certains amortissements liés aux infrastructures routières, ayant été préalablement amortis plus rapidement en raison des excellents résultats des années écoulées, figurent à nouveau dans les amortissements obligatoires dès 2010. Ceci, conjugué avec les amortissements futurs des investissements projetés, explique l'augmentation de ce poste.

2.5 Centre par nature 35 - remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques

Les charges cantonales et à d'autres communes ou associations de communes représentent à elles seules le **53%** des charges épurées 2010 (52.12% en 2009, 50.20% en 2008 et 48.19% en 2007).

Centres par nature 351 et 352	Budget 2010	Budget 2009	Ecart en CHF	en %
Participation à des charges :				
- cantonales	12'198'185	11'562'675	+ 635'510	+ 5.50
- à d'autres communes	6'094'600	5'656'600	+ 438'000	+ 7.74
Participation totale	18'292'785	17'219'275	+ 1'073'510	+ 6.23
En % des charges épurées	53.00	52.12		

La contribution nette d'Epalinges au fonds de péréquation se monte **provisoirement** à CHF 1'991'500.00 (comptes 2008 = CHF 1'941'063.00). Le fonds prévoit un mécanisme de solidarité entre les communes pour la prise en charge partielle des dépenses communales dépassant un plafond dans les domaines des transports et de l'exploitation forestière. À ce titre, Epalinges reçoit de ce même fonds le montant **provisoire** de CHF 1'200'000.00 (CHF 1'090'000.00 au budget 2009) - centre par nature 452.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les communes sont classées selon leur capacité financière, sur une échelle allant de zéro à vingt, au dixième de point (200 classes - classe 2008 : 13.0 ; 2007 : 12.5 ; 2006 : 11.8).

Cette échelle tient compte de l'effort fiscal de la commune (rapport entre l'impôt + certaines taxes communales et l'impôt cantonal), de la valeur de son point d'impôt (sur la base des impôts et taxes, y compris les recettes conjoncturelles et aléatoires) et de sa population pour déterminer le montant de sa participation à la facture sociale.

Pour Epalinges, elle se monte à CHF 9'607'085.00 (CHF 9'044'975.00 en 2009), soit une progression de **CHF 562'110.00 (+ 6.21%)**.

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION D'EPALINGES À LA FACTURE SOCIALE DE L'ETAT							
Régime social	Effectif 2007	Ecart 07/08 en %	Effectif 2008	Ecart 08/09 en %	Budget 2009	Ecart 09/10 en %	Budget 2010
PC à domicile et hébergement	2'826'277	- 26.01	2'091'070	+ 8.34	2'265'550	+ 6.30	2'408'280
Assurance maladie	798'666	+ 30.67	1'043'623	+ 29.95	1'356'195	+ 6.28	1'441'320
Aides, subventions et autre régimes sociaux	2'642'259	+ 19.59	3'159'788	+ 22.11	3'858'260	+ 6.27	4'100'290
Protection de la jeunesse	371'502	+ 23.10	457'326	+ 7.15	490'020	+ 6.12	519'995
COFOP - Transition formation	33'511	+ 10.27	36'953	+ 31.11	48'450	+ 3.20	50'000
Enseignement spécialisé	448'444	+ 105.74	922'650	+ 11.26	1'026'500	+ 5.91	1'087'200
Participation communale à la facture sociale	7'120'659	+ 8.30	7'711'410	+ 17.29	9'044'975	+ 6.21	9'607'085
Pourcentage de participation aux dépenses	50		50		50		50
Classification (provisoire)	12.5		13.0		12.5		13.0

Cette participation est calculée en fonction de la classification provisoire des communes. Les chiffres définitifs relatifs au compte de péréquation ainsi qu'à la facture sociale ne seront connus qu'en 2011. Etant donné les variations observées à réception des résultats définitifs de ces dernières années, il convient néanmoins de considérer les chiffres indiqués avec une certaine prudence, surtout s'il on tient compte que les chiffres provisoires nécessaires au calcul des acomptes 2010 ne nous sont pas encore parvenus à l'heure où nous rédigeons le présent préavis.

3. REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Les produits courants ou les revenus épurés ont progressé de **CHF 1'124'070.00** (+ 3.38%) par rapport à l'exercice budgétaire 2009.

L'estimation des recettes fiscales des personnes physiques et morales reste difficile à effectuer. Elle dépend, non seulement, de l'état de la conjoncture économique, mais également de l'avancement des taxations et du bien-fondé des modifications d'acomptes demandées par les contribuables.

Cinq ans après le passage à l'imposition annuelle postnumerando des personnes physiques, les recettes sur le revenu et la fortune se normalisent (environ 99.5% des taxations antérieures sont définitivement taxées à ce jour).

De plus, le départ d'habitants en cours d'année coïncidant avec une taxation immédiate dans leur nouvelle commune de domicile (situation du contribuable au 31 décembre faisant foi), des écarts significatifs peuvent apparaître lors du bouclage fiscal annuel.

3.1 Centre par nature 40 - impôts

Selon les informations obtenues auprès de l'Administration cantonale des impôts (ACI), la prévision de l'impôt sur le revenu des personnes physiques repose notamment sur les acomptes 2009 (selon l'arrêté fiscal au 31 août 2009) majorés de 0.5% et de la progression prévisible 2008 résultant de la différence entre les acomptes et les taxations définitives, ainsi que de l'influence des décisions du Grand Conseil (réductions pour les familles).

Quant à l'impôt sur la fortune des personnes physiques, la conjoncture de ces derniers mois et les renseignements fournis par l'ACI invitent à ne tenir compte d'aucune majoration potentielle. Les acomptes 2009 et l'augmentation prévisible du nombre de contribuables ont servi de base à nos estimations.

COMPARAISON DES IMPÔTS LIÉS AU TAUX D'IMPOSITION (extrait du chapitre 210)					
Désignation	Budget 2010	Budget 2009	Ecart 09/10		Comptes 2008
Coefficient communal	70	70	en CHF	en %	70
Impôt sur le revenu (avec rétrocessions intercommunale	19'400'000	18'500'000	900'000	4.86	19'918'664
Impôt sur la fortune	3'100'000	2'900'000	200'000	6.90	3'342'404
Impôt à la source	650'000	500'000	150'000	30.00	678'827
Impôt sur la dépense	420'000	450'000	-30'000	-6.67	488'944
Impôt sur le bénéfice des personnes morales	500'000	400'000	100'000	25.00	571'690
Impôt sur le capital des personnes morales	70'000	100'000	-30'000	-30.00	112'445
	24'140'000	22'850'000	1'290'000	5.65	25'112'973
Impôt par point	344'857	326'429			358'757

3.3 Centre par nature 45 - participations, remboursements de collectivités publiques

Le retour du fonds de péréquation est supérieur de **CHF 412'900.00** par rapport à 2009, conséquence des évolutions du point d'impôt communal et de la classification communale (13.0 contre 12.5 au budget 2009).

4. DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Les dépenses nettes d'investissements prévues pour 2010, selon le tableau en fin de brochure, s'élèvent à CHF 9'965'200.00 (subvention pour l'installation solaire thermique au chalet l'Espérance de CHF 20'000.00 déduite). Il appartiendra au Conseil communal de se prononcer sur une partie de ce montant par le biais de préavis déposés en temps utile.

Conformément à la loi sur les communes, l'amortissement obligatoire pour les ouvrages de génie civil et d'assainissement, ainsi que pour les bâtiments doit être effectué sur une période de trente ans au plus dès la fin des travaux.

5. MODE DE FINANCEMENT

Pour cet exercice et étant donné les incessants reports de charges évoqués précédemment, nous observons un manque de financement des dépenses courantes de **CHF 102'320.00** (autofinancement).

Un bon niveau d'autofinancement permet en premier lieu de financer le "ménage courant", puis de couvrir les investissements et, dans un deuxième temps, de rembourser la dette.

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION D'EPALINGES À LA FACTURE SOCIALE DE L'ETAT							
Régime social	Effectif 2007	Ecart 07/08 en %	Effectif 2008	Ecart 08/09 en %	Budget 2009	Ecart 09/10 en %	Budget 2010
PC à domicile et hébergement	2'826'277	- 26.01	2'091'070	+ 8.34	2'265'550	+ 6.30	2'408'280
Assurance maladie	798'666	+ 30.67	1'043'623	+ 29.95	1'356'195	+ 6.28	1'441'320
Aides, subventions et autre régimes sociaux	2'642'259	+ 19.59	3'159'788	+ 22.11	3'858'260	+ 6.27	4'100'290
Protection de la jeunesse	371'502	+ 23.10	457'326	+ 7.15	490'020	+ 6.12	519'995
COFOP - Transition formation	33'511	+ 10.27	36'953	+ 31.11	48'450	+ 3.20	50'000
Enseignement spécialisé	448'444	+ 105.74	922'650	+ 11.26	1'026'500	+ 5.91	1'087'200
Participation communale à la facture sociale	7'120'659	+ 8.30	7'711'410	+ 17.29	9'044'975	+ 6.21	9'607'085
Pourcentage de participation aux dépenses	50		50		50		50
Classification (provisoire)	12.5		13.0		12.5		13.0

Le besoin en trésorerie sera couvert tout d'abord par les liquidités courantes et par le renouvellement de deux emprunts échus en mai et septembre 2010, à hauteur de CHF 2'500'000.00. Pour le solde, nous serons certainement contraints de recourir à l'emprunt.

6. CONCLUSIONS

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les chiffres inscrits au titre de la péréquation directe horizontale et de la facture sociale restent des estimations, basées sur la classification et les chiffres 2008. Les incidences financières réelles n'interviendront qu'en 2011, sur la base des comptes 2010 et de la classification définitive des communes.

Même si le résultat budgétaire reste acceptable, mais néanmoins négatif, il est la conséquence du recours au fonds de réserve créé antérieurement, permettant de couvrir les amortissements futurs obligatoires.

Comme nous l'indiquions l'année dernière, l'entrée en vigueur de la RPT au 1^{er} janvier 2008 a entraîné une détérioration considérable de la santé financière des comptes communaux. Malheureusement, nous ne pouvons que constater que les hausses incessantes de la facture sociale ne diminuent pas.

Et même si la population palinzarde continue de progresser, les contribuables supplémentaires en découlant ne suffisent plus à couvrir les conséquentes augmentations de charges subies d'une année à l'autre.

En effet, il n'est tout simplement plus possible d'absorber systématiquement entre deux et trois points d'impôt communal sur chaque nouvel exercice.

Forts de ces constats, même si l'application d'une politique prudente en matière de budget reste notre priorité et conformément au budget 2010 présenté, atteindre l'équilibre budgétaire devient une tâche toujours plus complexe, voire irréalisable.

Le plan des investissements fait état de dépenses importantes pour les années 2010 et 2011. La Municipalité entend continuer à assumer ses tâches avec la ferme intention de maîtriser au mieux la dette, voire d'attribuer les liquidités disponibles au désendettement si l'occasion se présente.

Epalinges, le 8 octobre 2009

ÉTAT DU PERSONNEL COMMUNAL EN UNITÉ ET EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

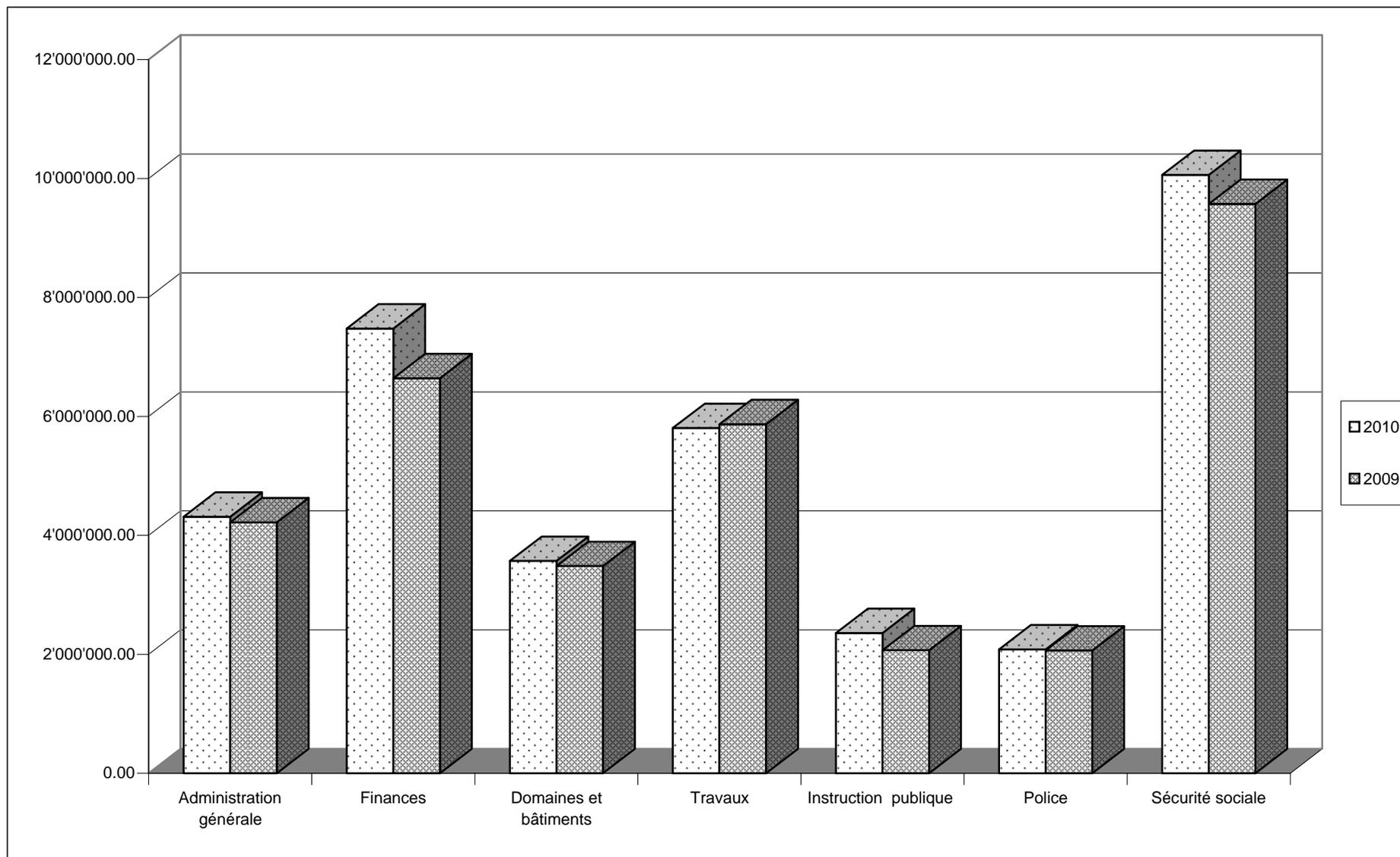
Désignation	Budget 2010		Budget 2009	
	en unité	en ETP	en unité	en ETP
Administration générale	7	6.5784	7	6.5784
Greffé municipal	4	3.5784	4	3.5784
+ <i>une apprentie et un archiviste à environ 90 h/an</i>				
Bourse communale et informatique	3	3.0000	3	3.0000
Conciergerie	18	12.1115	18	12.1115
Centre sportif et salle de gym de la Croix-Blanche	1	1.0000	1	1.0000
Collèges de la Croix-Blanche et du Grand-Chemin, édicules divers	1) 2	1.0000	2	1.0000
Collèges du Village et du Chaugand	1	0.5000	1	0.5000
Collège de Bois-Murat ABCD + <i>un apprenti</i>	4	2.7000	4	2.7000
Collège de Bois-Murat F	6	3.3615	6	3.3615
Salle de gym et piscine de Bois-Murat E	1	0.9000	1	0.9000
Collège de l'Ofréquaz	1	1.0000	1	1.0000
Maison de commune et palinzarde	1	0.6500	1	0.6500
Maison des spectacles	1	1.0000	1	1.0000
<i>Locaux voirie : une auxiliaire à 4 h par semaine et un surveillant</i>				
Service technique	2)	3 2.6000	2	1.6000
Forêts	3)	4 3.4000	3	2.4000
Travaux		17 16.5	17	16.5
Voirie + <i>un apprenti</i>	13	13.0000	13	13.0000
Parcs et promenades + <i>une apprentie</i>	4)	3 2.5000	3	2.5000
Cimetières	1	1.0000	1	1.0000
Ecole et jeunesse		8 4.8222	7	4.0904
Chauffeur	1	1.0000	1	1.0000
Bibliothèque	5)	3 1.5654	2	1.0654
Animation des jeunes et réfectoire scolaire	6)	3 1.3568	3	1.1250
Chalet Leysin	1	0.9000	1	0.9000
Police		8 8.0000	8	8.0000
+ <i>quatre patrouilleuses scolaires</i>				
Contrôle des habitants		3 2.4000	3	2.4000
Total		68 56.4121	65	53.6803
Variation 2009/2010		3 2.7318		

Renseignements complémentaires :

- 1) Edicules divers : édicule des Tuileries, refuge du Chaugand, four à pain et Maison forestière.
- 2) Un nouveau poste de responsable du patrimoine communal à 100 % dès le 01.12.2010
- 3) Un poste partagé à 50 % avec parcs et promenades. Remplacement de M. Buttet en prévision de son départ à la retraite
- 4) Un poste partagé à 50 % avec forêts.
- 5) Augmentation conformément à la nouvelle convention avec l'Etat
- 6) Augmentation des taux d'activité des animateurs et de l'aide du réfectoire scolaire

Compte	Désignation	Budget : 2010		Budget : 2009		Comptes : 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	4,311,810.00	85,300.00	4,217,410.00	104,800.00	3,633,579.69	185,391.40
2	FINANCES	7,477,750.00	32,650,850.00	6,642,200.00	30,982,100.00	12,629,280.78	33,341,584.36
3	DOMAINES ET BATIMENTS	3,569,960.00	616,100.00	3,482,810.00	580,700.00	3,270,886.74	680,360.21
4	TRAVAUX	5,805,670.00	1,287,750.00	5,868,120.00	1,334,000.00	5,690,838.11	1,700,908.81
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	2,357,545.00	270,350.00	2,066,645.00	247,180.00	1,785,296.75	298,799.40
6	POLICE	2,081,850.00	578,800.00	2,062,750.00	572,500.00	2,150,135.73	960,987.97
7	SECURITE SOCIALE	10,061,035.00	103,150.00	9,572,575.00	149,750.00	8,054,201.90	71,064.85
	Total	35,665,620.00	35,592,300.00	33,912,510.00	33,971,030.00	37,214,219.70	37,239,097.00
			Différence de budget : 2010		73,320.00		
			Différence de budget : 2009		58,520.00		
			Excédent de revenus : 2008				24,877.30

ÉVOLUTION DES CHARGES PAR DICASTÈRE





COMMUNE D'EPALINGES

**BUDGET 2010
PAR NATURE**

RÉPARTITION PAR NATURE

	BUDGET 2010	BUDGET 2009	COMPTES 2008	ECART 2010-2009
3 CHARGES	35'665'620.00	33'912'510.00	37'214'219.70	1'753'110.00
30 AUTORITÉS ET PERSONNEL	7'251'205.00	6'965'485.00	6'386'620.54	285'720.00
300 AUTORITÉS ET COMMISSIONS	317'500.00	327'900.00	301'639.95	-10'400.00
301 PERSONNEL ADMINISTRATIF ET D'EXPLOITATION	5'299'700.00	5'088'300.00	4'727'442.85	211'400.00
303 ASSURANCES SOCIALES	464'650.00	445'250.00	394'940.90	19'400.00
304 CAISSES DE PENSIONS ET DE PRÉVOYANCE	656'350.00	629'100.00	563'380.15	27'250.00
305 ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE	325'750.00	313'400.00	269'573.70	12'350.00
306 INDEMNISATION ET REMBOURSEMENT DE FRAIS	78'555.00	78'335.00	68'702.65	220.00
308 PERSONNEL INTÉRIMAIRE	30'000.00	28'200.00	28'237.80	1'800.00
309 AUTRES CHARGES DES AUTORITÉS ET DU PERSONNEL	78'700.00	55'000.00	32'702.54	23'700.00
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	6'246'580.00	6'318'250.00	6'305'468.03	-71'670.00
310 IMPRIMÉS ET FOURNITURES DE BUREAU	183'850.00	191'150.00	180'728.25	-7'300.00
311 ACHATS DE MOBILIER, MATÉRIEL, MACHINES ET VÉHICULES	481'200.00	374'500.00	677'792.40	106'700.00
312 ACHATS D'EAU, D'ÉNERGIE, DE COMBUSTIBLE	895'500.00	872'900.00	845'959.75	22'600.00
313 AUTRES FOURNITURES ET MARCHANDISES	401'700.00	344'100.00	302'215.45	57'600.00
314 ENTRETIEN DES IMMEUBLES, ROUTES ET TERRITOIRE	1'281'300.00	1'594'250.00	1'567'337.66	-312'950.00
315 ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS ET D'INSTALLATIONS TECHNIQUES	391'300.00	455'600.00	374'519.28	-64'300.00
316 LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES D'UTILISATION	51'500.00	50'900.00	43'157.10	600.00
317 RÉCEPTIONS ET MANIFESTATIONS	120'050.00	108'050.00	95'550.60	12'000.00
318 HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES	2'371'180.00	2'258'400.00	2'149'846.34	112'780.00
319 IMPÔTS, TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	69'000.00	68'400.00	68'361.20	600.00
32 INTÉRÊTS PASSIFS	1'046'500.00	1'029'100.00	1'046'940.53	17'400.00
321 INTÉRÊTS DES DETTES À COURT TERME	10'000.00	10'000.00	0.00	0.00
322 INTÉRÊTS DES DETTES À MOYEN ET LONG TERMES	946'500.00	964'100.00	987'283.03	-17'600.00
329 AUTRES INTÉRÊTS	90'000.00	55'000.00	59'657.50	35'000.00

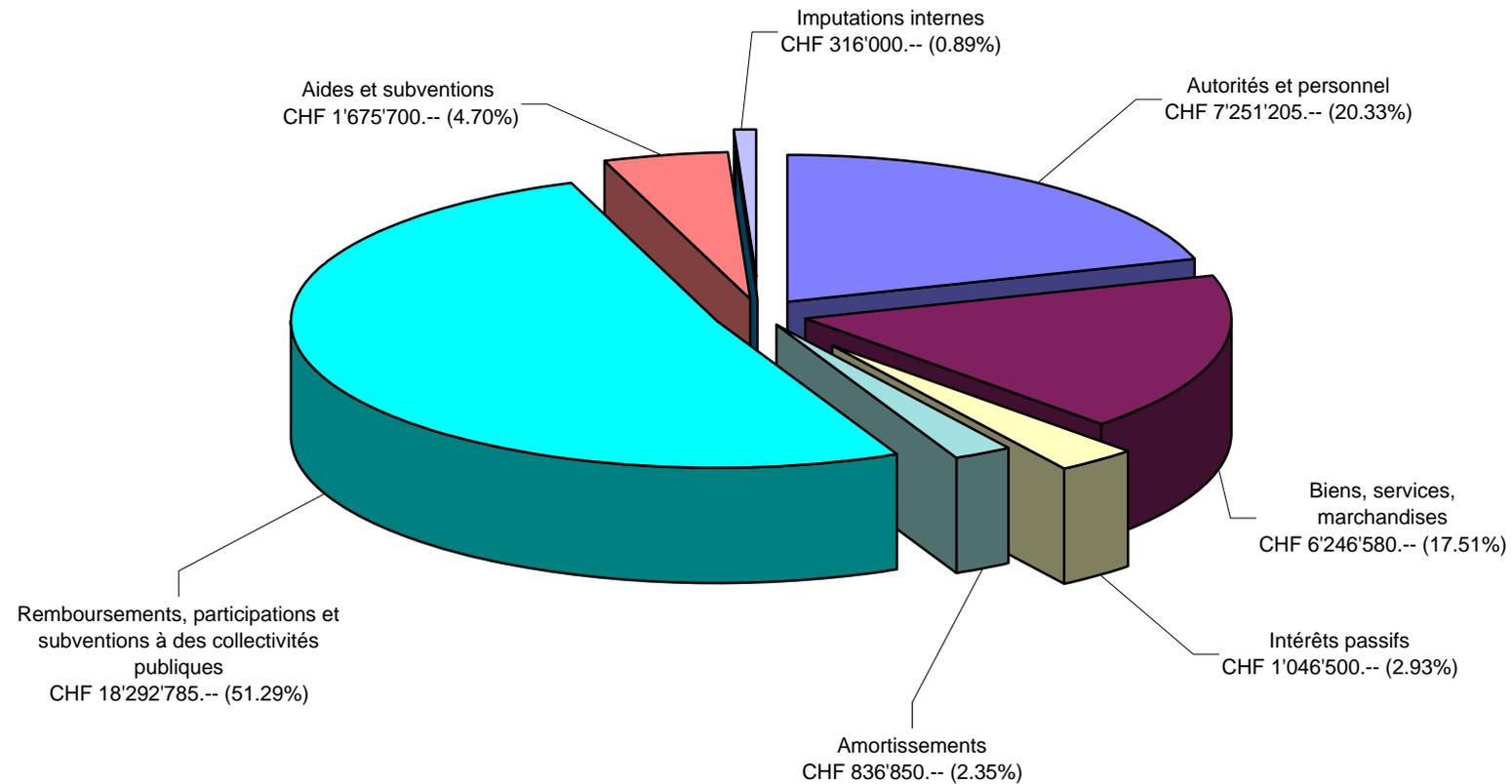
	BUDGET 2010	BUDGET 2009	COMPTES 2008	ECART 2010-2009
33 AMORTISSEMENTS	836'850.00	580'750.00	6'329'627.71	256'100.00
330 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	122'000.00	122'000.00	404'997.92	0.00
331 AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	714'850.00	271'050.00	197'090.10	443'800.00
332 AUTRES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	187'700.00	5'727'539.69	-187'700.00
35 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	18'292'785.00	17'219'275.00	15'092'141.40	1'073'510.00
351 CANTON	12'198'185.00	11'562'675.00	9'430'613.50	635'510.00
352 COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	6'094'600.00	5'656'600.00	5'661'527.90	438'000.00
36 AIDES ET SUBVENTIONS	1'675'700.00	1'506'150.00	1'471'922.20	169'550.00
365 AIDES, SUBVENTIONS À DES INSTITUTIONS PRIVÉES	1'481'600.00	1'419'150.00	1'403'606.90	62'450.00
366 AIDES INDIVIDUELLES	194'100.00	87'000.00	68'315.30	107'100.00
38 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	0.00	0.00	280'000.00	0.00
380 ATTRIBUTIONS AUX FONDS DE RÉSERVE ET DE RENOUVELLEMENT	0.00	0.00	280'000.00	0.00
381 ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	0.00	0.00	0.00	0.00
39 IMPUTATIONS INTERNES	316'000.00	293'500.00	301'499.29	22'500.00
390 IMPUTATIONS INTERNES	316'000.00	293'500.00	301'499.29	22'500.00

RÉPARTITION PAR NATURE

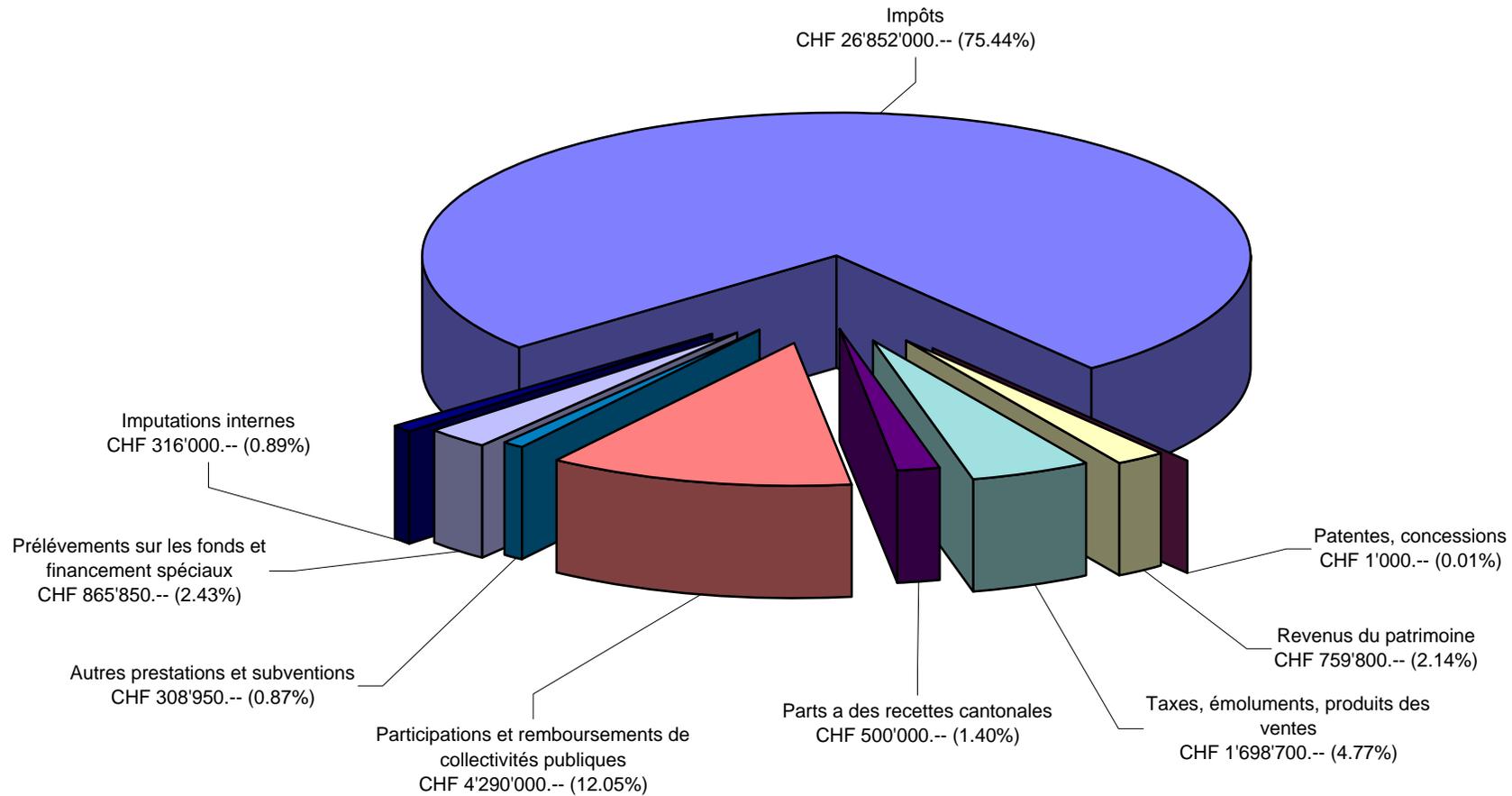
	BUDGET 2010	BUDGET 2009	COMPTES 2008	ECART 2010-2009
4 REVENUS	35'592'300.00	33'971'030.00	37'239'097.00	1'621'270.00
40 IMPÔTS	26'852'000.00	26'018'000.00	28'568'029.30	834'000.00
400 IMPÔTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE	23'570'000.00	22'750'000.00	24'428'838.03	820'000.00
401 IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE NET ET LE CAPITAL DES PERSONNES MORALES	600'000.00	590'000.00	701'783.00	10'000.00
402 IMPÔT FONCIER	1'500'000.00	1'450'000.00	1'395'986.85	50'000.00
404 DROITS DE MUTATION	750'000.00	800'000.00	776'851.65	-50'000.00
405 IMPÔTS SUR LES SUCCESSIONS ET DONATIONS	400'000.00	400'000.00	1'227'726.55	0.00
406 IMPÔTS ET TAXES SUR LA POSSESSION ET LA DÉPENSE	22'000.00	23'000.00	19'844.70	-1'000.00
409 IMPÔTS RÉCUPÉRÉS APRÈS DÉFALCATION	10'000.00	5'000.00	16'998.52	5'000.00
41 PATENTES, CONCESSIONS	1'000.00	1'000.00	976.00	0.00
410 PATENTES	1'000.00	1'000.00	976.00	0.00
42 REVENUS DU PATRIMOINE	759'800.00	688'200.00	855'283.43	71'600.00
422 REVENUS DES CAPITAUX DU PATRIMOINE FINANCIER	250'000.00	210'000.00	370'802.47	40'000.00
423 REVENUS DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	125'700.00	128'000.00	126'634.95	-2'300.00
427 REVENUS DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	384'100.00	350'200.00	357'846.01	33'900.00
43 TAXES, ÉMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	1'698'700.00	1'728'030.00	1'904'490.55	-29'330.00
430 TAXES LEGALES DE REMPLACEMENT	0.00	0.00	151'614.60	0.00
431 ÉMOLUMENTS	494'000.00	490'500.00	488'965.60	3'500.00
433 ÉCOLAGE	7'900.00	5'800.00	6'280.00	2'100.00
434 TAXES DE RACCORDEMENT ET D'UTILISATION	833'000.00	883'000.00	715'029.85	-50'000.00
435 VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES	204'000.00	184'830.00	218'605.55	19'170.00
436 REMBOURSEMENTS DE TIERS	35'200.00	39'200.00	195'275.30	-4'000.00
437 AMENDES	120'600.00	120'700.00	125'069.65	-100.00
439 AUTRES RECETTES	4'000.00	4'000.00	3'650.00	0.00
44 PARTS À DES RECETTES CANTONALES	500'000.00	500'000.00	596'495.90	0.00
441 PARTS À DES RECETTES CANTONALES	500'000.00	500'000.00	596'495.90	0.00

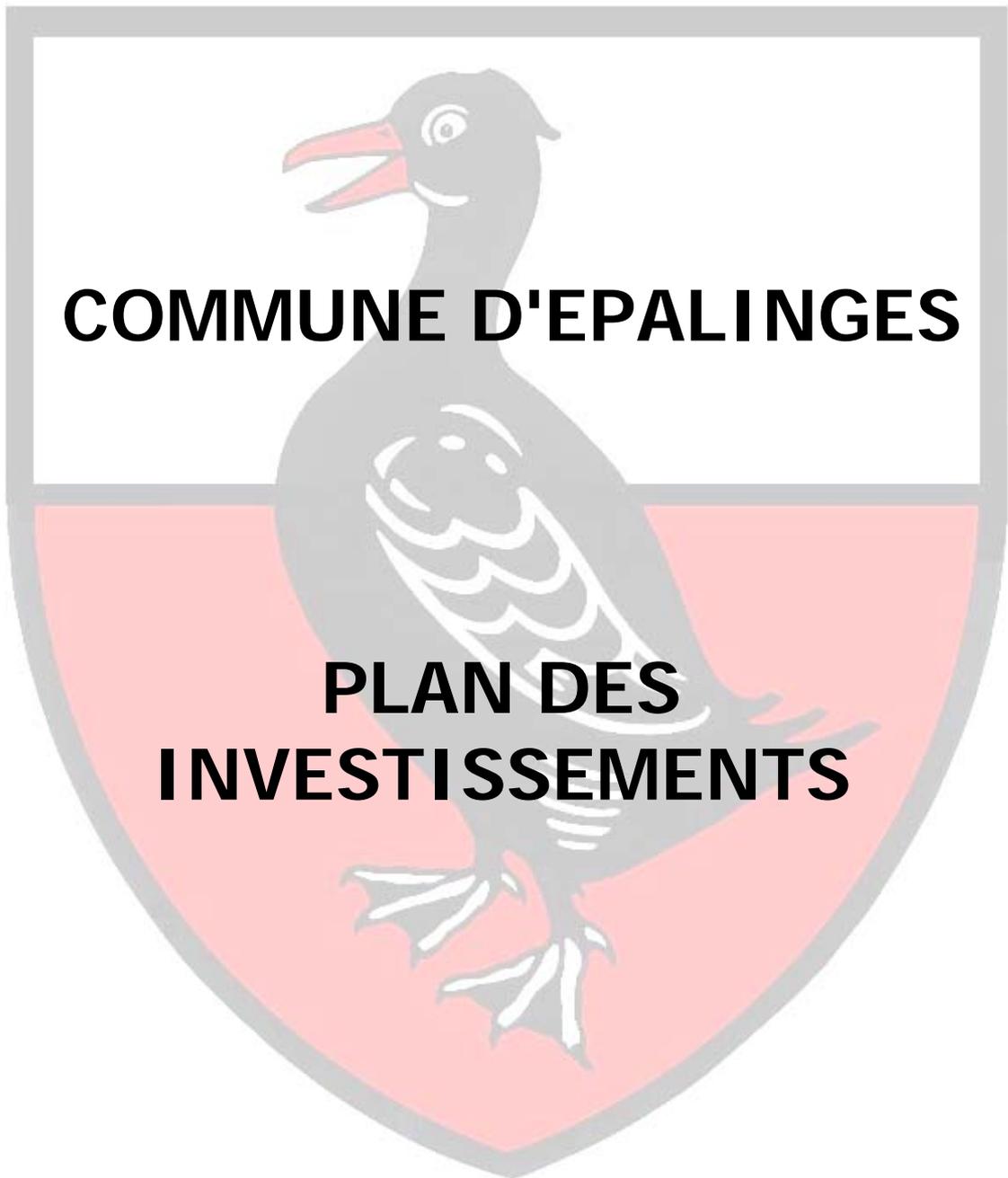
	BUDGET 2010	BUDGET 2009	COMPTES 2008	ECART 2010-2009
45 PARTICIPATIONS ET REMBOURSEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	4'290'000.00	3'993'900.00	4'065'929.85	296'100.00
451 CANTON	74'700.00	190'500.00	146'982.50	-115'800.00
452 COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	4'215'300.00	3'803'400.00	3'918'947.35	411'900.00
46 AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	308'950.00	357'250.00	303'355.40	-48'300.00
465 PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DE TIERS	308'950.00	357'250.00	303'355.40	-48'300.00
48 PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	865'850.00	391'150.00	643'037.28	474'700.00
480 PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS DE RÉSERVE ET DE RENOUVELLEMENT	630'600.00	254'850.00	405'806.65	375'750.00
481 PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX	235'250.00	136'300.00	237'230.63	98'950.00
49 IMPUTATIONS INTERNES	316'000.00	293'500.00	301'499.29	22'500.00
490 IMPUTATIONS INTERNES	316'000.00	293'500.00	301'499.29	22'500.00

Répartition des charges par nature



Répartition des revenus par nature





COMMUNE D'EPALINGES

**PLAN DES
INVESTISSEMENTS**

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2010/2014 - RÉCAPITULATION

OBJETS	COÛT TOTAL TTC	RUBR.	PLANIFICATION DES DÉPENSES					PARTICIPATIONS SUBSIDES 2010/2014 RUBR. 6190/6610	AMORTISSEMENTS 2010 RUBR. 6810
			2010	2011	2012	2013	2014		
CRÉDITS VOTÉS									
Collecteur séparatif de Vennes (SIL)	953'000	5010	650'000					29'550	
Agrandissement et réfection du terrain synthétique de la Croix-Blanche	2'060'000	5030	1'000'000	500'000			410'000		
Gedrel SA (augmentation du capital), 10/96	471'000	5250		235'500					
CRÉDITS À VOTER									
Collecteur séparatif au chemin du Petit-Vennes	380'000	5010	380'000					11'750	
Collecteur eaux usées du chemin du Vaugueny	345'000	5010	345'000					10'700	
Réfection de la route du Vaugueny	120'000	5010	120'000					4'000	
Réfection du chemin du Bois-de-la-Chapelle	50'000	5010	50'000					1'650	
Pose de huit nouveaux candélabres au chemin du Chaugand	60'000	5010	60'000					6'000	
Installation solaire thermique au chalet de l'Espérance	120'000	5030	120'000				20'000	10'000	
Broyeur à branches (utilisé par forêts, voirie et parcs et promenades)	68'200	5060	68'200					6'800	
Véhicule articulé pour la voirie	122'000	5060	122'000					12'200	
Nouvelles radios pour la Police municipale (Polycom)	70'000	5890	70'000					7'000	
Chemin de Bois-Murat (réaménagement)	370'000	5010	190'000	180'000					
Collecteur du chemin de Bois-Murat (nouvel ouvrage)	210'000	5010	110'000	100'000					
Réaménagement des espaces extérieurs de Bois-Murat	800'000	5010	200'000	200'000	200'000	200'000			
Salle de gym et bassin de natation de Bois-Murat, réfection de l'enveloppe extérieure, remplacement de l'installation chauffage/ventilation	5'100'000	5030	4'000'000	1'100'000					
Construction d'un hangar pour la voirie	3'000'000	5030	1'500'000	1'500'000					
Extension du collège de la Croix-Blanche (avec garderie)	4'000'000	5030	1'000'000	3'000'000			600'000		
Réfection du chemin de Petit-Vennes	400'000	5010		400'000					
Réfection du chemin des Moulins	64'000	5010		64'000					
Construction d'un trottoir au chemin des Boveresses	95'000	5010		95'000					
Construction d'un trottoir au chemin du Bois-de-Ban	70'000	5010		70'000					
Réfection du trottoir du chemin des Tuileries	115'000	5010		115'000					
Réfection de la route de la Croix-Blanche	440'000	5010		220'000	220'000				
Chemin de la Girarde (trottoir et collecteur)	500'000	5010		200'000	300'000				
Réfection de l'étanchéité de la toiture à l'entrée de la salle de gym de la Croix-Blanche	212'600	5030		212'600					
Tracteur forestier avec remorque et grue	260'000	5060		260'000					
Renouvellement de mobilier scolaire dans les bâtiments B, C et D de Bois-Murat	270'000	5060		90'000	90'000	90'000			
Mise en séparatif de la ferme de la Girarde	50'000	5010			50'000				
Création d'une nouvelle route d'accès (route de Berne - parking Croix-Blanche) et participation au giratoire (route de Berne)	1'000'000	5010			700'000	300'000			
Collecteur "les Oches" / Bois-de-Ban	500'000	5010			250'000	250'000	180'000		
A REPORTER	22'275'800		9'985'200	8'542'100	1'810'000	840'000	0	1'210'000	99'650

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2010/2014 - RÉCAPITULATION

OBJETS	COÛT TOTAL TTC	RUBR.	PLANIFICATION DES DÉPENSES					PARTICIPATIONS SUBSIDES 2010/2014 RUBR. 6190/6610	AMORTISSEMENTS 2010 RUBR. 6810
			2010	2011	2012	2013	2014		
REPORT	22'275'800		9'985'200	8'542'100	1'810'000	840'000	0	1'210'000	99'650
Restauration de l'Eglise des Croisettes	300'000	5890			300'000				
TOTAL	22'575'800		9'985'200	8'542'100	2'110'000	840'000	0	1'210'000	99'650
RÉCAPITULATION PAR RUBRIQUE									
Ouvrages de génie civil et d'assainissement (collecteurs)	6'522'000	5010	2'105'000	1'644'000	1'720'000	750'000	0	180'000	63'650
Bâtiments et constructions	14'492'600	5030	7'620'000	6'312'600	0	0	0	1'030'000	10'000
Véhicules	720'200	5060	190'200	350'000	90'000	90'000	0	0	19'000
Autres participations	471'000	5250	0	235'500	0	0	0	0	0
Autres investissements	370'000	5890	70'000	0	300'000	0	0	0	7'000
	22'575'800		9'985'200	8'542'100	2'110'000	840'000	0	1'210'000	99'650
<p>Le plan des investissements n'a qu'une valeur indicative et n'est, par conséquent, pas soumis au vote. Toute dépense d'équipement doit faire l'objet d'un préavis au Conseil indiquant son but, le montant du crédit, le mode de financement et les charges d'exploitation qu'elle entraîne.</p>									



COMMUNE D'EPALINGES

**SITUATION DES
EMPRUNTS**

SITUATION DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERMES (PRÉVISION)

Emprunts	Montant initial	Taux en %	Emprunts au 31.12.2009	Emprunts au 31.12.2010	Intérêts 2010
Postfinance 03.09.2001 - 2010	1'500'000	3.8500	1'500'000	A renouveler	39'000
UBS SA 10.12.2001 - 2009	900'000	3.6500	900'000	A renouveler	-
Kommunalkredit Austria AG 07.10.2002 - 2011	2'500'000	3.1500	2'500'000	2'500'000	78'800
Kommunalkredit Austria AG 07.10.2002 - 2012	2'000'000	3.2500	2'000'000	2'000'000	65'000
Vaudoise Assurances 18.03.2003 - 2013	2'500'000	2.7800	2'500'000	2'500'000	69'500
Postfinance 23.05.2003 - 2012	1'600'000	2.5500	1'600'000	1'600'000	40'800
Fonds de compensation AVS, Genève 30.09.2003 - 2013	2'200'000	3.3000	2'200'000	2'200'000	72'600
Kommunalkredit Austria AG 30.09.2003 - 2014	3'500'000	3.3500	2'870'000	2'765'000	96'200
BCV 01.05.2004 - 2010	1'000'000	2.5500	1'000'000	A renouveler	8'500
Raiffeisen 30.04.2004 - 2014	2'000'000	3.1250	2'000'000	2'000'000	62'500
BCV 30.05.2005 - 2015	1'200'000	2.6500	1'200'000	1'200'000	32'300
BCV 09.01.2006 - 2015	1'800'000	2.7000	1'800'000	1'800'000	49'300
Vaudoise Assurances 09.01.2006 - 2016	2'000'000	2.6900	2'000'000	2'000'000	53'800
Postfinance 13.06.2008 - 2017	2'500'000	3.8000	2'500'000	2'500'000	95'000
Vaudoise Assurances 11.05.2009 - 2020	1'900'000	2.8000	1'900'000	1'900'000	53'200
Sous-total			28'470'000	24'965'000	816'500
Emprunts à renouveler			-	3'400'000	85'000
Éventuels nouveaux emprunts (investissements)			-	2'000'000	45'000
Total			28'470'000	30'365'000	946'500